

# ACCUEIL DE LOISIRS

## « LES BAMBIS »

# PROJET PEDAGOGIQUE

2018/2019



Les Bambis - Rue de la Ribière  
23 170 Chambon sur Voueize  
Tel : 05-55-82-12-39  
[alshlesbambis@gmail.com](mailto:alshlesbambis@gmail.com)



DDCSPP



# SOMMAIRE

- Objectifs généraux du projet éducatif
- Présentation de l'accueil de loisirs
- Fonctionnement de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis
- Fonctionnement du périscolaire
- Accueil sur la structure
- Les repas
- Les temps calmes/les temps libres
- Les sorties
- Les objectifs pédagogiques
- L'évaluation
- Conclusion et perspectives

## **1. OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET EDUCATIF**

- Construire un environnement culturel, social et éducatif adapté au milieu rural dans lequel vivent les enfants accueillis.
- Offrir à la population locale et à celle de passage (vacanciers, mais aussi enfants de passage chez les grands-parents), un service de qualité permettant une réponse matérielle à la garde de l'enfant.
- Offrir une réponse culturelle et pédagogique aux familles en proposant un éventail d'activités et d'actions aux enfants.
- Satisfaire les besoins de divertissement et l'épanouissement des enfants en privilégiant des animations à caractère collectif sans oublier les vertus ludiques.
- Répondre au bien être de l'enfant (venir à l'accueil de loisirs comme un plaisir, envie de rejoindre la structure et non comme une punition ou une obligation des parents).

### **Orientations pédagogiques :**

- Satisfaire les besoins d'amusement et de bien être
- Vivre ensemble
- Ouverture sur le monde extérieur

## **2. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

### **Lieu d'accueil :**

La structure se situe en zone rurale à CHAMBON SUR VOUEIZE.

Durant les vacances scolaires, la commune met à disposition au sein de l'école élémentaire, la cantine, la cour et les sanitaires adaptés aux âges des enfants.

Dates et horaires :

Du lundi 03/09/2018 au vendredi 30/08/2019 inclus

- Vacances scolaires et les mercredis de 7h à 18h30 (sans interruption)
- En périscolaire de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30

### **Public :**

La structure est habilitée à accueillir les enfants âgés de 4 à 17 ans

Pendant toutes les vacances scolaires les enfants sont accueillis sur l'école.

En périscolaire :

- Accueil le matin sur l'ALSH des enfants de 4 ans à 12 ans
- Le soir sur l'école primaire les enfants de 4 ans à 12 ans et 5 enfants de 3ans
- Le mercredi accueil des enfants de 4 ans à 12 ans sur l'ALSH.

### **Effectifs :**

La capacité d'accueil est fixée à 30 places :

- 12 places pour les enfants de moins de 6ans. Dont 5 enfants de 2 ½ à 3ans le soir en périscolaire.
- 18 places pour les enfants de plus de 6 ans.

### Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements complétée et signée concernant l'enfant (noms, adresse et numéros de téléphone joignables des parents ou responsables légaux, les personnes autorisées à récupérer l'enfant).
- La photocopie des vaccinations obligatoire, allergies ou régimes alimentaires et allergies médicamenteuses.
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » et extrascolaire.
- Numéro d'allocataire de la CAF ou de la MSA.
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition du couple ou des 2 conjoints.

### L'équipe pédagogique :

Elle est constituée :

- Une directrice diplômée BAFA, BAFD directrice ALSH
- Une directrice adjointe diplômée Educatrice de Jeunes Enfants responsable ALSH
- Trois animatrices diplômées BAFA
- CEE (vacataires) lors des vacances scolaires.

### Rôle de la Directrice

*La directrice est avant tout responsable juridiquement, moralement et physiquement des enfants et de l'équipe.*

Elle doit :

- Etre garante de l'image donnée à l'extérieur de l'accueil de loisirs.
- Gérer l'administratif.
- Veiller au respect du projet éducatif et à la mise en place du projet pédagogique.
- Veiller à la mise en place des moyens humains et matériels pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Avoir un rôle formateur.
- Etre à l'écoute de chacun : enfants, animateurs et parents.
- Veiller à la cohésion de l'équipe.
- Garder un lien avec les réalités du terrain.
- Veiller à la bonne intégration au sein de l'équipe (animateurs stagiaires, vacataires...)

### **Rôle de l'équipe d'animation :**

*L'animateur exerce une action éducative auprès des enfants. Cette action s'appuie sur l'ensemble d'attitudes et de comportements :*

- S'engager dans une dynamique de travail, de respect, de bonne humeur.
- Permettre à chacun de trouver son rythme de travail et de repos.
- Travailler ensemble dans un esprit d'équipe.
- Respecter le travail du personnel, qui participe au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Avoir un regard sur le travail effectué en préparant les activités et en les évaluant.
- Et permettre à chacun de s'exprimer.
- Permettre à chacun de se former et de s'informer.
- Permettre à chacun de transmettre ses compétences.
- Se remettre en question

## **3. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES MERCREDIS**

L'équipe d'animation doit permettre à l'enfant de trouver un rythme adapté à son âge, tout au long de la journée.

L'organisation de la journée est en constante évolution.

Le rythme n'est pas le même en début de journée qu'en fin de journée. Le rythme biologique de chaque enfant doit être pris en compte.

### **Journée type pendant les vacances scolaires et les mercredis:**

7h à 10h :

- Accueil échelonné des enfants sur l'ASLH, mise en place d'activités calmes (jeux de société, dessins, lecture, temps d'échange entre tous et pour les désireux)

Vers 10h :

- Départ des enfants sur l'école primaire.
- Séparation des enfants en deux groupes (pendant les vacances scolaire).
- Présentation de l'activité

Vers 12h :

- Le repas est pris sur l'EHPAD de Chambon-sur-Voueize.

Vers 14h15 :

- Repas terminé, déplacement à pied vers l'école primaire.
- 4/6 ans : temps calme (exemple : une histoire) ou éventuellement une sieste.
- 7/14 ans : temps calme

Vers 14h45 :

- Reprise des activités

Vers 16h, 16h30 :

- Le goûter est fourni par la structure (avec une participation financière pour les familles)
- Pris en commun, ce moment permet à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur leurs impressions de la journée passée ou tout autre sujet de discussion.

A partir de 17h et jusqu'à 18h30 :

- Divers ateliers menés sur un temps libre.
- Départs échelonnés des enfants.

## **4. FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE**

### **Journée type :**

7h à 9h :

- Accueil échelonné des enfants, sur l'ALSH, mise en place d'activités calmes (jeux de société, dessin, lecture, temps d'échange entre tous et pour les désireux)
- Départ pour l'école à 8h45.

A 16h30 :

- Accueil des enfants sur l'école.
- Le goûter est fourni par la structure avec une participation financière pour les familles ou apporter par les enfants.

A partir de 17h et jusqu'à 18h30 :

- Temps de jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur.
- Départs échelonnés des enfants.

## **5. ACCUEIL SUR LA STRUCTURE**

L'accueil des enfants s'effectue à partir de 7h00 jusqu'à 10h00 sur la structure. Les enfants ont la possibilité de se diriger vers les divers espaces aménagés de la salle d'accueil.

- Puzzles, jeux éducatifs
- Dessins, coloriages
- Livres (espace bibliothèque)
- Jeux de société

### **Rôle de l'animateur :**

- Accueillir des enfants
- Echanger avec les familles diverses informations concernant les enfants et les activités
- Mettre en place un accueil individualisé
- Surveiller et évaluer les sources de danger
- Proposer des activités et des jeux aux enfants

## **6. LES REPAS**

Les repas se prennent tous ensemble (enfants et animateurs) dans une salle de restauration à la maison de retraite de Chambon Sur Voueize.

Les repas sont commandés la veille et préparés par le personnel de la maison de retraite de Chambon Sur Voueize. (A titre exceptionnel, les animatrices de l'ALSH peuvent appeler l'EHPAD pour commander des repas supplémentaires)

En cas d'allergie alimentaire, nous faisons en sorte que le menu de l'enfant allergique se rapproche le plus du menu établi et pour ça, nous travaillons avec les parents, le directeur et le personnel de la maison de retraite, en fonction du PAI. En cas d'allergie grave de l'enfant les parents fournissent le repas.

Le repas est un moment d'échange, ou chacun se pose, prend le temps de se parler.

Le repas est un moment éducatif qui permet de :

- Inciter les enfants à goûter à tous les aliments tout en respectant le régime alimentaire de certains
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre des repas et au gaspillage



- Apprendre à se servir seul et à évaluer son appétit.
- Mettre la table, ranger après le repas, et veiller à laisser la salle propre pour le respect des employés de l'EHPAD.

La présence de l'adulte se doit d'être active au moment du repas. Tous les animateurs mangent avec les enfants en se répartissant autour des tables.

Avant et après les repas, le passage aux toilettes est proposé aux enfants mais le lavage des mains est un passage obligé.

Les animateurs font sortir les enfants dans le calme afin d'éviter toute bousculade et ils retournent, à pied sur la structure.

Lors des sorties le pique-nique est fourni par les parents.

## **7. LES TEMPS CALMES/TEMPS LIBRE**

Une salle est aménagée pour les enfants afin qu'ils puissent profiter d'un moment de calme sur la journée.

Ce temps calme permet à l'enfant de retrouver son rythme, de faire retomber « la pression ».

Ce temps obligatoire pour le bien être de l'enfant se fait avant et après le repas ou après une activité physique, et par petits groupes.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que l'enfant puisse vraiment vivre ce moment agréablement et calmement
- Mettre en place « des activités dites calmes » : contes, jeux de société, relaxation...
- Anticiper les éventuelles conflits, les régler si besoin.

Les temps libres sont des moments importants qui permettent à l'enfant de se construire (autonomie, socialisation).

Durant ces moments, l'enfant peut :

- S'autogérer
- Se diriger vers les divers coins aménagés de la salle
- Inventer
- Imaginer
- Echanger avec les autres, adultes ou enfants.
- Le rôle de l'adulte durant ces moments est d'avoir un œil bienveillant sur les groupes et de n'intervenir que si besoin (conflits, etc....)

## **8. LES SORTIES**

Même en cas d'effectif réduit (moins de 12 enfants), le groupe sera encadré par au moins 2 animateurs, dans le cadre des sorties.

### ➤ **Organisation**

A chaque sortie, l'animateur remplit une fiche avec

- la date
- l'heure du départ
- le lieu de la promenade
- le nombre des enfants
- l'heure du retour
- le nombre d'animateurs qui encadrent la sortie

### ➤ **L'animateur**

- prend la fiche de renseignements des enfants
- prend une trousse à pharmacie préalablement contrôlée

En cas d'incident, avant chaque soin, l'intervenant doit vérifier si l'enfant n'a pas de contre indication, informé sur la fiches de renseignements des allergies.

Les soins sont à relever sur un petit carnet prévu à cet effet.

Ne pas oublier de retranscrire le soin effectué sur le cahier d'infirmerie, dès le retour sur la structure.

### **LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES :**

#### INFORMER LES PARENTS

- par la mise à disposition du projet pédagogique et du règlement intérieur
- par un prospectus indiquant les différentes activités qui seront proposées aux enfants
- par les plannings d'activités
- par différents courriers
- par le dialogue sur la structure

## RENCONTRER LES PARENTS

- sur la structure
- accueil individualisé de toutes les familles qui le souhaitent sur rendez-vous.
- réunion de préparation pour les séjours courts (des enfants inscrits) pour les parents.
- AG de l'association

## **9. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

### **1. Les activités :**

Les plannings d'activités proposés seront adaptés selon les idées des enfants, leur désirs ou du matériel disponible, mais aussi en fonction des conditions météorologiques.

Il s'agira le plus souvent d'activités en groupe dans lesquelles les enfants, en tant qu'individus à part entière, pourront à tout moment faire des choix, avoir quelques responsabilités et agir sur leur environnement dans le respect mutuel de chacun et évidemment, le respect des règles de vie établies pas les enfants eux-mêmes avec l'aide de l'équipe encadrante.

Face à un certain nombre d'ateliers, chaque enfant pourra choisir de s'intégrer dans un groupe en fonction de ses centres d'intérêts, de la taille du groupe ou encore de critères d'âges ou d'affinités. Mais chacun a aussi le droit de faire d'autres suggestions et même éventuellement de ne pas participer.

Afin de respecter au mieux les besoins de l'enfant, les animateurs devront être particulièrement attentifs à la répartition des temps d'activités et de repos :

- respect du rythme de vie (temps calme et d'activités)
- marquer le passage d'une activité à une autre par une petite pause
- permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme tout en suivant le fil conducteur de la vie en collectivité.
- il convient de rester constamment à l'écoute de chacun.

Dans tout projet, l'enfant et le groupe seront les principaux acteurs. C'est seulement de cette façon que les enfants peuvent se forger leur propre expérience.

Exemples d'activités proposées :

- activités sportives (initiation tir à l'arc, tennis, boxe, zumba, golf...)
- jeux collectifs (jeux de ballons, d'adresse, jeux de présentation...)
- activités manuelles (peinture, aquarelle, moulages en plâtre, réalisation de fresque...)
- sorties occasionnelles ludique, culturelles et/ou sportives (piscine, cinéma, étang des landes, parc d'attraction...)

## **2. Le bien être de l'enfant**

Respecter le rythme des enfants (temps de sommeil, de repos, d'activités...). Prendre en compte le rythme de chacun et ses besoins (*voir journée types de l'accueil de loisirs page 6 paragraphe 3 Fonctionnement de l'accueil de loisirs pendant les vacances et les mercredis*) :

- respecter les règles de vie collective et de sécurité des lieux
- faire des repas et des temps calmes des moments de qualité et d'échanges
- permettre à chacun de trouver son rythme et de respecter celui des autres
- encourager et valoriser les enfants
- mettre l'enfant à l'aise dès son arrivée en l'accueillant lui et sa famille avec le sourire
- discuter, essayer de comprendre et de trouver des activités, jeux... que l'enfant peut aimer
- l'inviter à aller vers les autres, en l'accompagnant

### **Moyens :**

- salle de repos mise à leur disposition sous la surveillance d'un animateur
- des temps calmes tout au long de la journée (ex : avant et après le repas)
- des temps de jeu où les enfants décident eux même de ce qu'ils veulent faire (ex : des jeux de société, jeu d'adresse, jeu de construction)
- une équipe d'encadrement qualifiée
- des locaux adaptés

## **3. Loisirs**

Nous souhaitons offrir un cadre permettant un épanouissement au travers d'activités manuelles, culturelles, artistiques et sportives.

Nous devons dans la mesure du possible offrir un choix varié dans les activités ou sorties que l'enfant sera amené à découvrir.

L'épanouissement de l'enfant est essentiel, il sera donc nécessaire de prendre en considération les ressentis de chaque enfant tout au long de leur présence sur l'accueil de loisirs, d'en tirer des leçons et d'améliorer le travail de l'équipe si besoin.

### **Moyens :**

- donner envie aux enfants de participer
- favoriser les propositions et le choix de nouvelles activités
- adapter les activités aux capacités et envies de chacun
- mettre en place un aménagement de l'accueil de loisirs (espace lecture, espace dinette...)
- ne pas imposer une activité
- une équipe d'encadrement qualifiée
- des locaux adaptés

## **4. Vivre ensemble / Respect**

- Apprendre à vivre ensemble, en collectivité avec des règles de vie propre à l'accueil de loisirs.
- Etre à l'écoute des autres

Les Bambis - Rue de la Ribière  
23 170 Chambon sur Voueize  
Tel : 05-55-82-12-39  
[alshlesbambis@gmail.com](mailto:alshlesbambis@gmail.com)



- Accepter les remarques et les conseils proposés aux enfants.
- Développer l'entraide entre enfants.
- Respect de soi, des autres, des locaux et du matériel mis à disposition.
- Vivre ensemble au quotidien c'est aussi, partager les espaces, accepter les différences, gérer les relations entre les autres personnes.

### Moyens :

- Discussion entre animateurs et enfants sur la vie de l'ALSH, ce qui est permis, ce qui ne l'est pas et pourquoi (ex : pourquoi on doit ranger ?...)
- Comprendre la nécessité et l'utilité des règles de vies. Participer à l'élaboration de règles de vie sous forme de panneau (dessins ou photos) pour que tous les enfants puissent les comprendre et les respecter.
- Exemplarité des animateurs dans leurs attitudes : les jeunes observent et copient la manière de vivre des adultes
- Invitation des enfants à s'exprimer librement et se servir de leur réflexion pour faire évoluer la vie en collectivité que ce soit en périscolaire, les mercredis ou les vacances.
- Accepter les différences c'est aussi respecter le rythme de vie des enfants, de leurs laisser la possibilité de ne pas participer aux activités s'il ne le souhaite pas. C'est aussi d'intervenir immédiatement auprès des enfants chaque fois qu'ils sont confrontés à une difficulté d'acceptation des différences.
- Des locaux adaptés
- Respect qui peut passer par le jeu avec les autres enfants et les adultes comme moyen de transmission de règle de vie, le jeu est la principale activité de l'enfant pour développer son imaginaire et sa créativité.
- Demander aux enfants si en fin d'activités, celle-ci leur a plu, les inviter à s'exprimer sur ce qu'ils ressentent et se servir de leurs réflexions pour faire évoluer l'activité.
- Des grands jeux inter-âges visent la relation petits/grands dans les équipes pour développer la coopération, la relation d'aide...
- Des jeux collectifs mettent l'accent sur une démarche qui utilise la coopération pour gagner.
- La gestion des conflits peut se faire par la recherche de dialogue entre enfants et animateurs pendant les activités.

## 10. EVALUATION

Pour les vacances scolaires une réunion par semaine sera imposée à l'équipe d'animation, tous les vendredis à partir de 14h ou les jeudis selon le planning des sorties. Elle se déroulera en 3 temps :

- 1 : bilan individuel pour les animateurs stagiaires.
- 2 : bilan par groupe de tranches d'âges
- 3 : préparation des plannings
- 4 : questions diverses...

Toutefois des réunions peuvent être prévues pour l'organisation des séjours, au cours de la semaine mais également si un problème survient quelque soit le sujet à aborder.

Ainsi, l'avant dernier jour, un bilan général et les évaluations des animateurs stagiaires seront les sujets principaux de la réunion.

**Outils d'évaluations :**

- Fiches d'évaluations pour les activités (Stagiaires BAFA)
- Réunion de l'équipe d'animation plusieurs fois dans l'année pour un bilan après chaque période de vacances.
- Retour des enfants et des parents sur les diverses sorties et activités proposées par l'accueil de loisirs

## **11. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

Evolution de l'ALSH par rapport aux objectifs :

Que l'enfant en général se sente écouté, accueilli chaleureusement, aime venir pour retrouver les autres et participer aux activités avec envie et ne subisse pas les heures passées à l'ALSH.

Le but de l'accueil de loisirs est d'être un espace de vie agréable et accueillant pour les enfants et cela passe par la mise en place de moyens qu'il soit humains, matériels et financiers.

Nous ne sommes pas seuls acteurs de cette réussite, les parents doivent nous faire confiance et adhérer au projet pour confier leurs enfants.

L'organisateur est à notre écoute et nous donne les moyens d'atteindre nos objectifs.

Pour l'année 2018/2019 poursuivre les objectifs de l'année dernière.